

77ème Congrès des Présidents des Conseils généraux

**Intervention du Président Louis de BROISSIA
1er vice-Président de l'ADF**

Marseille, le Mercredi 17 octobre 2007

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Je suis heureux de vous retrouver à Marseille :

- ✓ La cité phocéenne, **plus ancienne ville de France**, enserrée entre la Mer et les Montagnes : la Côte Bleue, l'Estaque – si cher à Cézanne –, le Garlaban, l'Etoile...
- ✓ Marseille dont la douceur de vivre ne doit pas éclipser **la modernité**. En disposant d'un vivier d'un millier d'entreprises, en constituant le deuxième pôle Français de recherche scientifique, en accueillant trois universités, Marseille s'impose comme un pôle économique majeur en Europe et dans le bassin méditerranéen.
- ✓ Marseille évidemment, **ville de Gaston Deferre**, qui en fut l'illustre Maire de 1953 à 1986. Les départements connaissent bien cette figure de l'histoire de la Vème République puisqu'il a porté en tant que Ministre de l'Intérieur la décentralisation, confié aux Conseils généraux ses compétences « historiques », libéré les élus locaux – peut être encore insuffisamment au goût de certains – de la tutelle du Préfet.

Chers collègues,

A l'heure de l'ouverture de nos travaux, après avoir remercié mon collègue **le Sénateur Guerini** de son hospitalité, je voudrais souligner **le travail que nous réalisons collectivement au sein de l'Assemblée des Départements de France**.

Il s'agit d'un travail d'équipe. Je veux donc saluer en premier lieu **Claudy Lebreton** qui remplit la lourde tâche de Président avec disponibilité, zèle et souci des équilibres.

Je veux souligner le travail des **Présidents de Conseils généraux qui président nos commissions thématiques** (Philippe Richert sur l'écologie, Christophe Sirugue sur l'insertion, Philippe Leroy sur le logement, Claude Haut sur les finances etc...). Entre l'animation de la commission proprement dite, les multiples sollicitations extérieures et le nécessaire travail de réflexion en amont, ils y consacrent un temps important. Chacun avec sa personnalité, sa sensibilité, ses centres d'intérêt, apporte sa contribution : Il s'agit là d'une des richesses de notre association.

Je souhaiterais aussi évoquer le rôle fondamental dans une association comme la nôtre de ce qu'on appelle généralement « **le réseau** ». Il s'agit d'un terme abstrait qui désigne en réalité des dizaines d'hommes et de femmes qui, en plus de leurs fonctions déjà exigeantes, prennent la peine de faire remonter des informations, des préoccupations ou des initiatives à l'ADF.

Un mot enfin pour « le premier maillon de la chaîne » : Je veux rendre un hommage appuyé à l'ensemble des **collaborateurs de l'Assemblée des Départements de France**, les nouveaux comme les piliers, dont nous apprécions ensemble la polyvalence, la réactivité et la rigueur. Ils sont une chance pour nos 102 collectivités.

Présidents, conseillers généraux, réseau, collaborateurs, auxquels il faut ajouter – comme la réforme de nos statuts y invite – les établissements tels que les SDIS et les MDPH, forment « **L'équipe des Départements de France** ».

Si je prenais une métaphore sportive, mon premier message serait d'appeler cette équipe à jouer collectif et à passer à l'attaque.

Si je dis « passer à l'attaque », ce n'est pas par tempérament belliqueux. C'est parce que **si nous ne nous plaçons pas en attaque, alors nous serons immanquablement repoussés en défense**.

En effet, après quelques années de silence, je vois ressurgir, sous couvert de discours (non sans fondements) sur la réforme de l'Etat, des interrogations sur la pertinence de l'échelon départemental.

Face à cette réalité, je pourrais énumérer les arguments démontrant le simplisme d'un tel discours :

- ✓ Nécessité d'une action de proximité pour adapter la réponse publique à la réalité du terrain.
- ✓ Rôle essentiel d'accompagnement des communes et intercommunalités.
- ✓ Absence d'économies réalisées par la suppression d'un niveau territorial. En effet, je n'entends personne – et c'est heureux – prôner la suppression des travailleurs sociaux, des agents des routes ou des pompiers qui seraient donc confiés à d'autres entités mais toujours, in fine, à la charge du contribuable.

Au-delà de ces arguments dont je vous sais convaincus, **nous devons cesser de nous défendre pour adopter une posture « conquérante »**.

La réforme des statuts qui nous sera présentée tout à l'heure en donnera les moyens à notre association. Je ne veux pas anticiper le débat que nous aurons ensemble mais je veux dire que nous avons été associés étroitement à chaque étape de sa préparation. Pour ma part, je souscris aux différentes propositions formulées.

De même, le projet de l'association ouvre des pistes s'inscrivant dans l'état d'esprit offensif que j'appelle de mes vœux. Il a été préparé avec talent par le Président Michel Dinot, dont je veux saluer la grande implication.

La question de l'appellation de la collectivité départementale (conseil général ou conseil départemental) nous sera à nouveau posée. Veillons à ne pas nous y appesantir car le sujet ne fait pas l'unanimité. Il a tendance à nous passionner au-delà du raisonnable. Quelle que soit notre position, ayons conscience qu'il ne répond pas à une attente particulière de nos concitoyens. Il ne saurait donc constituer le message principal des Départements de France à l'issue de ce Congrès.

Vous l'avez compris : Je veux une Assemblée des Départements de France offensive. Offensive d'abord vis-à-vis de l'Etat.

Même si je partage ses valeurs et ses idées, **je me dois en tant que 1^{er} vice-président de l'ADF, d'agir en toute objectivité à l'égard du Gouvernement :**

Quand nous apprenons la suppression du contrat de croissance et de solidarité alors que celui-ci était constitué en partie de dotations compensant une fiscalité dynamique, je le dénonce.

Quand le Premier Ministre satisfait une revendication ancienne de l'ADF en créant la Conférence des Exécutifs Locaux, qui rassemble enfin dans un espace dédié, les responsables de l'AMF, de l'ADF et de l'ARF, je m'en réjouis.

Etre offensif, comment ? **La publication d'une succession de communiqués plaintifs, très peu repris, n'est pas la vraie solution pour peser face aux pouvoirs publics.**

Notre but n'est d'ailleurs pas que l'Etat pense à consulter l'ADF par formalisme avant d'officialiser des décisions déjà prises. **Mon ambition, c'est que l'ADF soit si incontournable, qu'aucun Ministre ne pense un instant à évoquer une politique départementale sans associer très en amont notre association.**

Pour parvenir à ce rayonnement institutionnel inédit, nous devons travailler ensemble pour réussir trois défis majeurs :

- ✓ Mieux connaître et maîtriser les évolutions sociétales qui impacteront nos champs de compétences.
- ✓ Proposer en permanence de nouvelles solutions aux défis auxquels nos collectivités sont et seront confrontées.
- ✓ Rassembler et associer toujours plus les 102 départements.

Défi N°1 : Mieux connaître les évolutions sociétales

✓ En matière de **recueil d'informations, de données, de statistiques**, l'Assemblée des Départements de France ne dispose pas toujours des moyens de son ambition.

Il convient donc de nous doter d'outils nouveaux, fiables et précis, éventuellement en lien avec des partenaires spécialisés.

✓ Ce travail passe également par **le renforcement de notre travail en réseau**. Les vice-présidents et les cadres territoriaux d'un même champ de compétences départemental devront demain travailler ensemble quasiment au quotidien.

Nous sommes loin de partir de rien en la matière mais la démarche repose encore trop sur les bonnes relations entre les uns et les autres plutôt que sur un système organisé et professionnel. Si le réseau apporte beaucoup à l'association, je crois aussi que l'association peut apporter beaucoup au réseau. Il appartient à l'ADF en effet de relayer au quotidien, par le biais d'outils de communication renouvelés, les informations qu'elle reçoit, les expertises qu'elle réalise, les bonnes pratiques qu'elle recense.

✓ Toujours dans une logique de maîtrise des connaissances, je crois aux vertus de ce qu'on appelle communément le « **benchmarking** ».

Avec les Présidents du groupe que j'anime – mais la démarche aurait pu être menée auprès des 102 départements - nous avons publié le « **Guide des bonnes pratiques du RMI** », un petit document dans lequel chacun des 50 conseils généraux concernés présente tour à tour une des initiatives innovantes qu'il met en œuvre pour favoriser l'insertion des allocataires du RMI. Le guide a eu un tel succès que nous avons dû en faire réimprimer. Il répond donc à une attente : Chacun allant chercher chez l'autre de bonnes idées.

De même, j'ai conduit **une délégation de Présidents de Conseils généraux en Suède** où, à un rythme qui laissait peu de temps pour la découverte de ce beau pays, nous avons étudié le modèle social scandinave qu'on pose souvent en alternative au modèle anglo-saxon. Ce type de déplacement permet de se comparer et d'importer de nouvelles idées en France.

Ainsi, par l'amélioration de nos outils de recueil d'informations, par la structuration de nos réseaux et par le développement du « benchmarking », nous doterons notre association et à travers elle les 102 départements de France de la capacité d'anticiper les évolutions sociétales majeures.

Défi N°2 : Proposer au quotidien

Le second défi que nous devons relever consiste à devenir une source permanente de propositions.

Je comprends, pour y avoir cédé parfois, la tentation de se plaindre un peu systématiquement des affronts du pouvoir central aux collectivités territoriales. Mais, j'ai la conviction que cette posture n'est pas pertinente. **Il vaut mieux répondre par l'anticipation, par la proposition et par l'action.** La nouvelle Conférence des exécutifs locaux nous offre justement une tribune privilégiée pour agir.

La contribution de l'ADF au Grenelle de l'Environnement élaborée en plein été par la commission « Développement durable » présidée par le Président Philippe Richert, est un travail remarquable qui doit servir de référence. Déplacements, logements, ressources naturelles, agriculture : Pour chaque mission des Départements en lien avec l'écologie, on trouve un diagnostic de l'existant et des propositions concrètes.

Je souhaite donc que nous devenions un laboratoire d'idées. Pour cela, **pas besoin de nouvelles structures** : Nos commissions thématiques savent et aiment produire. **Pas besoin de recourir à d'onéreux experts** : Il n'y a pas de meilleurs experts des politiques départementales que nos agents départementaux. Ils seront ravis de trouver plus d'échos à leurs idées.

Pour prendre une image, dans le domaine consensuel de l'insertion, j'ai envie de dire que **l'ADF aurait dû inventer le RSA.**

D'ores-et-déjà, nous devons aborder d'autres sujets pour lesquels nous devons avoir une position claire et des propositions offensives :

✓ La fiscalité locale. Tout le monde partage le diagnostic : bases désuètes, manque d'autonomie fiscale, système de dotations complexe, insuffisance des mécanismes de péréquation... Le Président Lebreton a réussi à convaincre l'AMF et l'ARF de saisir de façon inédite le Conseil Economique et Social sur cette question fondamentale. **Il faut aujourd'hui aller au bout de la démarche en donnant une suite au rapport Valletoux.** Plusieurs pistes de réforme structurelles y sont envisagées. Il faut faire les analyses complémentaires, faire collectivement les arbitrages, puis, une fois les choix opérés, les porter unanimement.

✓ La cinquième branche. Je crois que le principe de la convergence des dispositifs de prise en charge du handicap et de la dépendance des personnes âgées fait consensus. En

revanche, il nous faut **définir notre position sur le mode de financement de la future branche** : partition Etat-Département ou financement exclusif par l'Etat ? TVA sociale, impôt départemental sur le revenu ou CSG départementale ? Financement exclusif par la solidarité nationale ou développement de la prévoyance individuelle ? Si nous ne décidons pas entre nous, il ne faudra pas s'étonner que d'autres décident à notre place.

✓ Enfin, la Ministre de l'Intérieur a reçu pour mission du Président de la République d'aller vers un désenchevêtrement des compétences des différentes collectivités territoriales. Nous devons **identifier les missions qui pourraient être plus pertinemment exercées par d'autres et, à l'inverse, celles auxquelles nous pouvons légitimement prétendre**. J'ai d'ailleurs commencé cet exercice avec le Directeur général, Michel Rouzeau, puisque nous représentons tous les deux l'ADF au sein de la mission du Sénateur Alain Lambert sur les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Je ne veux pas multiplier les exemples. Je crois qu'en osant se saisir de tous les sujets, y compris les plus sensibles, l'ADF se posera comme l'un des acteurs du changement en France.

Défi N°3 : Associer les 102 départements

✓ J'en viens à mon troisième défi qui consiste à associer à notre action l'ensemble des Conseils généraux de France, de Paris à Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte au Rhône.

Les 102 Présidents des Conseils généraux doivent être associés à la vie quotidienne de l'association, pas seulement la vingtaine qui se réunit chaque mois en Bureau comme les habitudes et les contraintes de temps nous y poussent souvent.

Bien sûr, cette exigence pose des problèmes de logistique et de disponibilité. Ils doivent être surmontés, en particulier par le recours aux technologies de l'information.

✓ Pour relayer les positions des Conseils généraux de France, nous devons être présents partout où les décisions se prennent. Je pense au **Parlement** où nous disposons de nombreux relais : 162 Députés et 118 Sénateurs sont des Conseillers généraux.

✓ Le rayonnement de notre association passe aussi par de **grands rassemblements nationaux** : Les Assises auxquelles les élus départementaux sont attachés, la Journée annuelle des Conseillers généraux expérimentée avec succès en Juin 2006 à l'Hôtel de Ville de Paris. Ces manifestations ont un effet désastreux pour l'image des départements lorsque les jeux partisans s'en mêlent. Elles ont une portée forte lorsque nous avons un message clair à porter collectivement. C'est à cela que nous arriverons à Marseille.

Chers collègues,

Voilà les orientations que je souhaite pour l'Assemblée des Départements de France. Je sais qu'elles sont partagées. Je sais aussi qu'elles peuvent être enrichies et précisées. Je serai heureux d'en débattre au cours de notre Assemblée générale.

La réforme des statuts de l'ADF conduite par Claudy Lebreton comme la réflexion sur l'avenir des départements entreprise par Michel Dinet posent à l'évidence les premières pierres d'un bel édifice.

Avec chacun d'entre-vous, **je serais heureux d'y prendre ma part avec enthousiasme et détermination.**